

Incinérateur de Gilly-Sur-Isère

Principaux résultats des 4 études locales

En réponse aux questions de la population sur sa santé

Réponses aux questions posées

Estimation des risques pour la santé par modélisation (calculs) à partir des rejets de l'incinérateur et de la contamination de l'environnement

Quels étaient les risques quand l'incinérateur fonctionnait pour ma santé et celle de mes enfants ?

Quels sont les risques depuis que l'incinérateur a fermé pour ma santé et celle de mes enfants compte tenu de la contamination de l'environnement ?

ETUDE D'ÉVALUATION DES RISQUES

- Quand l'incinérateur fonctionnait, certains polluants rejetés (plomb et cadmium de 1971 à 1985, dioxines de 1985 à 2001) ont conduit à des contaminations de l'air, des sols ou des aliments ayant pu, d'après les calculs, conduire à des expositions excessives de la population avec des effets sanitaires potentiels :
 - plombémies (concentrations de plomb dans le sang) élevées chez certains enfants vivant à proximité immédiate de l'incinérateur entre 1971 et 1985 ;
 - survenue d'une dizaine de cas de cancers au maximum sur l'ensemble de la zone d'étude sur une période d'environ 25 ans, à compter des années 1990.
- Depuis l'arrêt de l'incinérateur, les différences de contamination entre les sols proches de l'incinérateur et ceux plus éloignés apparaissent faibles et les aliments ne peuvent plus être contaminés par les retombées de poussières rejetées par l'incinérateur. Les calculs n'indiquent plus de risque particulier pour la population vivant à proximité de l'ancien incinérateur.

Etudes épidémiologiques :

- mesure de l'imprégnation ;
- observation d'effets sur la santé.

Y a-t-il plus de dioxines dans le lait maternel des mères habitant autour de l'incinérateur ?

ETUDE LAIT MATERNEL

La concentration en dioxines dans le lait des mères habitant autour de l'incinérateur est inférieure à celle des mères françaises en moyenne.

Y a-t-il plus de cancers dans la zone exposée aux rejets de l'incinérateur ?

ETUDE CANCER

On n'observe pas, sur la zone exposée aux rejets de l'incinérateur, plus de cancers qu'ailleurs en France (ni pour l'ensemble des cancers, ni pour les types de cancers plus souvent associés aux incinérateurs ou aux dioxines : lymphomes malins non hodgkiniens, sarcomes des tissus mous, leucémies).

Y a-t-il plus de décès par cancer dans la zone exposée aux rejets de l'incinérateur ?

ETUDE MORTALITÉ PAR CANCER

Une surmortalité par cancer du poumon et du larynx chez les hommes sur certains cantons en Savoie a été mise en évidence. Cependant, l'incinérateur n'apparaissait pas être une cause plausible de cette surmortalité car : les cantons concernés n'étaient pas tous exposés aux rejets de l'incinérateur, il n'y avait pas de surmortalité pour les types de cancers plus souvent associés aux incinérateurs ou aux dioxines, il n'y avait pas de surmortalité par cancer pour les femmes.

Synthèse

Les études menées autour de l'incinérateur de Gilly-sur-Isère avaient pour objectif de répondre aux inquiétudes légitimes de la population, suite à la mise en évidence, en 2001, de fortes concentrations en dioxines à la sortie de cheminée de l'incinérateur et dans l'environnement proche (lait, foin...).

Les rejets de l'incinérateur ont effectivement pu conduire à des expositions excessives de la population au plomb, au cadmium et aux dioxines, d'après les calculs de l'évaluation des risques.

Cependant, les études épidémiologiques ont montré que la concentration en dioxines dans le lait des mères allaitant leur enfant était inférieure à la moyenne nationale, et qu'il n'y avait pas d'excès de cancers ni de surmortalité par cancer dans la zone d'étude.

Au vu de ces résultats, il n'est pas justifié :

- d'entreprendre de nouvelles études ;
- de recommander aux autorités la mise en œuvre de mesures complémentaires de réduction des expositions de la population ou de suivi sanitaire des personnes exposées.

A l'échelle collective, les études nationales* sont plus à même de mettre en évidence d'éventuels risques associés aux incinérateurs car des populations d'étude plus grandes permettent d'observer des risques plus faibles.

A l'échelle individuelle, il est, de toute façon, impossible de dire si l'exposition aux rejets de l'incinérateur a pu contribuer au développement d'une pathologie.

* Deux études nationales ont été réalisées sur l'imprégnation aux dioxines autour de 8 incinérateurs en France et sur la survenue des cancers autour des incinérateurs dans 4 départements français.

Quelques recommandations générales

Concernant les aliments produits chez soi

Pour réduire les risques d'exposition aux polluants, quelle que soit leur origine (traitements par des pesticides, circulation automobile, activités industrielles...), les fruits et les légumes doivent être correctement lavés avant consommation.

D'autre part, il n'est pas recommandé de mettre des cendres dans les jardins potagers et les poulaillers et il est préférable de distribuer l'alimentation des poules en mangeoire (et pas à la volée sur le sol).

Concernant l'allaitement maternel

L'allaitement maternel est recommandé par l'Organisation mondiale de la santé, si possible de manière exclusive durant les 6 premiers mois. Les avantages de l'allaitement maternel ont été démontrés dans de nombreuses études : affectifs, immunologiques (réduit les risques d'infections et d'allergies), nutritifs.